



## Idrotherm 2000 intègre le nouveau groupe d'application de la NF 114 Tubes PE pour le confinement de transport d'électricité

### ■ Un acteur majeur dans le domaine de l'adduction

Fort de 40 années d'expérience dans la production de tubes thermoplastiques, le groupe Idrotherm 2000 est aujourd'hui un important fournisseur de solutions innovantes dans le domaine de l'adduction d'eau potable, de la distribution de gaz, des applications industrielles, des télécoms, de l'irrigation, du chauffage urbain et des réseaux d'assainissement et de refoulement. Dotée d'un système de production technologiquement avancé et d'un département de R&D actif dans la conception de produits innovants, l'entreprise est en mesure de produire des tubes à structure très complexes avec un niveau de qualité élevé.

Madame Raffaella Sartini est responsable du marketing et du développement industriel du groupe depuis plus de vingt ans. Elle revient sur le déroulement et les bénéfices apportés par l'intégration d'Idrotherm au groupe

d'application n° 5 de la NF 114, une extension du champ d'application de cette marque NF Tubes en PE au confinement de transport d'électricité.

«La gamme de nos produits couverts par la certification NF 114 comprend des canalisations en PE80 et PE100, résistantes aux désinfectants chlorés, destinées au transport de l'eau potable (Groupe 2), des canalisations en PE100 pour les réseaux d'assainissement, de transport d'eaux usées en pression et de fluides industriels (groupe 4), et enfin les gaines de confinement électrique en PE100 pour la protection du câblage électrique (Groupe 5).»

### ■ Un marché caractérisé par la présence de tubes PE de qualité insuffisante

«Toujours en progression, l'utilisation de tubes en polyéthylène pour la protection des réseaux électriques a cependant subi un fort ralentisse-

ment ces dernières années, ceci pour plusieurs raisons.

Premièrement, de nombreuses lacunes normatives. L'absence de références spécifiques a contribué à la création d'un contenu peu clair et surtout techniquement non durable, ce qui n'a certainement pas favorisé l'utilisation de matériaux polyvalents et hautement qualifiés tels que le polyéthylène PE100 pour les tubes servant à protéger les câbles électriques dans les réseaux souterrains.

Deuxièmement, le marché italien, tout comme les autres marchés européens, a jusqu'à présent été partiellement dominé par certains producteurs de tubes en polyéthylène qui, profitant du vide réglementaire, ont répandu des produits de très faible qualité, devant uniquement leur existence à la faiblesse de leurs coûts. Non seulement cela n'a pas permis à cette catégorie de produit de s'imposer sérieusement, mais cela a également pénalisé la réputation du polyéthylène dans les situations

très critiques où différents types de problèmes se sont présentés, soit lors de l'installation, soit lors du testing.

Troisièmement, les matériaux utilisés pour fabriquer les systèmes de tuyauterie en matériaux thermoplastiques étaient peu performants, sans caractéristiques techniques capables d'assurer une protection efficace, et à long terme, l'approvisionnement en électricité, alors qu'il s'agit là d'un enjeu stratégique majeur.

Enfin, avant la publication de la révision des règles NF 114 qui a introduit le Groupe 5, l'absence de spécifications techniques compte tenu de l'évolution des matériaux thermoplastiques et de leurs technologies de transformation par extrusion a eu pour effet d'entraîner un défaut général de référence technique commune, nécessaire à la qualité élevée requises pour ce type de produit.»

## ■ Les bénéfices du nouveau champ d'application de la NF 114

«Le nouveau du champ d'application de la NF Tubes en PE au confinement de réseaux électriques - Groupe 5 des règles NF 114 a permis de répondre techniquement aux déficiences dans le domaine de la protection des câbles électriques par des systèmes de tuyauterie en matériaux thermoplastiques. Par ailleurs, la création d'une marque spéciale, soutenue par les règles de la NF 114, a permis d'imposer l'utilisation du polyéthylène dans ce domaine, et ainsi de valoriser davantage notre marque.

Concernant le déroulement du processus d'extension du champ d'application, bien que nous n'ayons pas participé directement aux travaux du groupe 5, notre équipe technique a suivi à distance l'avancement du projet. Déjà certifié depuis plusieurs années dans d'autres domaines d'application, nous avons pu demander immédiatement l'extension de certification NF au Groupe 5 et pénétrer certains des marchés les plus importants de mise

en place de réseaux enterrés pour le transport d'électricité.

Le soutien du LNE dans la phase initiale de définition des caractéristiques essentielles d'une haute performance des conduits pour le câblage électrique a été crucial avant même l'introduction de cette application dans les règles NF 114. L'adoption des exigences techniques de la norme NF EN 12201-2, utilisée dans la production de réseaux en polyéthylène pour l'eau potable et l'assainissement, a en effet fourni des bases documentaires pour une évolution qualitative qui a conduit à une haute valeur ajoutée pour le produit.

Les coûts d'extension de la certification au groupe 5 de la marque NF 114 ont été largement couverts par les volumes de tubes produits dans la gamme de DN90 à DN280 au cours des deux dernières années grâce à d'importantes commandes, principalement en France, où les installations souterraines des lignes électriques ont cours depuis de nombreuses années.»

## ■ Des marchés importants en perspective

«Dans le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Italie, la qualité revêt une importance stratégique. Terna, l'un des principaux opérateurs italiens de réseaux de transport d'électricité, et son homologue français RTE, dont nous sommes l'un des fournisseurs, lancent actuellement les travaux de la nouvelle ligne «Piemonte-Savoie». Avec 190 km de câbles à haute tension et à courant continu - la plus longue connexion au monde de ce type - cette infrastructure stratégique au niveau européen contribuera à renforcer la sécurité d'approvisionnement et la capacité d'échange entre les deux pays jusqu'à 1200 MW. Pour un travail de cet envergure, il est évident que la qualité des matériaux utilisés soit le premier critère à prendre en compte.»

**Idrotherm 2000 Srl**  
**Sede Legale e Uffici**  
**Via P. La Torre, 21**  
**55032 Castelnuovo Garf. (LU)**  
**Tel. +39 0583.65496**  
**www.idrotherm2000.com**



Laboratoire national de métrologie et d'essais  
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15 - www.lne.fr  
Tél.: 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37 - E-mail : info@lne.fr